



INSTITUȚIA PUBLICĂ
UNIVERSITATEA DE STAT DE MEDICINĂ ȘI FARMACIE
"NICOLAE TESTEMIȚANU" DIN REPUBLICA MOLDOVA

28.08.2024

Chaire pharmacologie et pharmacologie clinique

APPROUVÉ

lors de la réunion du département de pharmacologie et pharmacologie clinique du 28.08.2024, Procès-verbal n° 1
Chef de la chaire pharmacologie et pharmacologie clinique,
dr.d'État ès sciences méd., prof. univ.

Nicolae Bacinschi

Pour optimiser le processus d'études, sur la base des documents administratifs, l'Ordre n° 09-A du 12.01.2024 concernant l'organisation et la conduite du processus d'enseignement à l'Université, ainsi que des propositions/suggestions des étudiants, le Département de pharmacologie et pharmacologie clinique a élaboré :

Règlement du processus d'études pour l'année académique 2024-2025

Les cours

1. Les cours et les matériaux démonstratifs seront présentés uniquement dans la langue d'études.
2. Les présentations PDF des cours seront mises en ligne sur le site du département.
3. La fréquentation des cours est obligatoire, avec enregistrement des présences dans SIMU.
4. Les absences aux cours seront validées par le Doyen (motivée ou non motivée).
5. Les absences motivées, après activation par le Doyen, seront validées par le responsable de l'enseignement.
6. Les absences non motivées devront être récupérées auprès du professeur responsable du groupe (entretien oral ou test informatique (MOODLE)).
7. La responsabilité de l'exactitude des présences aux cours incombera aux chefs de groupe et au chef de série.

Les travaux pratiques (3e année) :

1. L'objectif est d'approfondir les connaissances acquises lors des cours et du travail individuel des étudiants.
2. Pour favoriser l'acquisition du matériel théorique et pratique, il est exclu de mémoriser les doses.
3. Mise à jour continue de la liste des médicaments introduits et utilisés en pratique médicale.
4. Mise en évidence des médicaments enregistrés dans le Nomenclature de l'État.
5. Encouragement et stimulation de la pensée clinique, par l'intensification de l'activité interactive et la résolution de cas cliniques, de problèmes de situation et de situations virtuelles.
6. Mise à jour des matériels didactique dans toutes les langues d'enseignement (cours, indications méthodologiques, travail individuel, matériels d'évaluation intermédiaire) et de la bibliographie dans le programme de la discipline et sur le site du département.
7. Conformément au *Règlement d'organisation des études supérieures de licence (cycle I du 27.02.2020)*, la **Moyenne semestrielle** dans SIMU sera calculée:

En troisième année, la moyenne arithmétique est calculée sur la base de **3 évaluations totales au semestre V et VI**, chacune comprenant 3 notes :

a) Compétences pratiques ;

b) Partie théorique ;

c) Travail individuel.

A. Les compétences pratiques comprendront :

- 10 indications nécessitant la nomination des groupes et des médicaments correspondants utilisés dans les pathologies des indications méthodologiques ;
- chaque indication contiendra 1 à 5 groupes, avec énumération des préparations respectives ;
- 10 recettes pour les préparations obligatoires (la dose et la forme de prescription seront indiquées), et dans la signature, il sera nécessaire d'indiquer la voie d'administration et la pathologie dans laquelle le médicament peut être administré ;
- le temps alloué sera de **60 minutes**.

B. La partie théorique:

- Elle sera réalisée sur ordinateur ou sous forme de test à choix multiples ;
- Elle comprendra 30 à 50 questions avec une durée de 30 à 50 minutes ;
- Le contrôle sera unifié ;
- La note finale pour la partie théorique sera constituée de la note au test et de la note moyenne des évaluations courantes (travaux pratiques) conformément au *Règlement d'organisation des études supérieures de licence*.

C. Le travail individuel sera **réalisé par écrit** dans les cahiers de travail individuel (séparément):

Le travail individuel est stipulé dans les indications méthodologiques p.F et consistera en:

- **Prescription des préparations obligatoires** dans toutes les formes de livraison exposées dans les indications méthodologiques, conformément aux règles étudiées dans la prescription générale. La signature devra indiquer la voie d'administration et la pathologie pour laquelle elle est indiquée;
- Dans la section sur **les groupes et les préparations utilisés** pour les pathologies respectives, énumérez les groupes et les préparations étudiés dans le thème correspondant;

Le cahier de travail individuel sera présenté au professeur au début du travail de laboratoire.

Le travail individuel pour chaque thème **sera évalué par un test écrit** avec calcul de la note moyenne pour les thèmes inclus dans les totalisations et sera enregistré dans SIMU (comme la 3e note).

En cas **d'absences aux travaux de laboratoire**, le travail individuel sera évalué selon les critères établis. (Voir ci-dessous)

La note finale aux examens de Pharmacologie sera calculée à partir de:

La note moyenne semestrielle des 9 notes (50 %) + la note au test dans SIMU (50 %)

Récupération des notes négatives à:

Évaluations périodiques (totalisations) :

- 1) La théorie sera récupérée sur ordinateur ou par un test à choix multiples ;
- 2) La partie pratique sera récupérée auprès du professeur de groupe selon la méthode exposée ;
- 3) Le travail individuel sera récupéré uniquement en cas de note moyenne négative pour les thèmes de la totalisation au travail individuel (seules les tâches avec des notes négatives seront présentées et seront notées avec 5).

L'étudiant **se présente aux travaux pratiques** à l'heure indiquée dans l'emploi du temps, sans retard, en blouse blanche, avec le livre de Pharmacologie/**Les notes de cours, Manuel d'exercices pour les travaux de laboratoire en pharmacologie**, les **Recommandations méthodologiques pour les travaux de laboratoire en pharmacologie** et le cahier de **Travail individuel** complété selon les critères établis.



INSTITUȚIA PUBLICĂ
UNIVERSITATEA DE STAT DE MEDICINĂ ȘI
FARMACIE "NICOLAE TESTEMIȚANU" DIN
REPUBLICA MOLDOVA

28.08.2024

Chaire pharmacologie et pharmacologie clinique

Travaux pratiques de 5ème année :

Pour les étudiants de 5ème année, la moyenne semestrielle dans le SIMU sera calculée comme suit :

- Compétences pratiques (20%) ;
- Partie théorique (4 notes) ;
- Travail individuel (4 notes).

Les compétences pratiques consisteront en: l'accomplissement du travail instructif-didactique (la fiche de microcure du patient) selon le schéma.

La partie théorique + le travail individuel seront évalués comme la moyenne des 8 notes, qui constitueront la note finale du module.

La récupération des notes négatives aux travaux pratiques se fera auprès du professeur du groupe selon l'horaire de récupération.

L'étudiant se **présente aux travaux pratiques** à l'heure indiquée dans l'emploi du temps, sans retard, en blouse blanche, avec le livre de **Pharmacologie ou de Pharmacologie clinique, le recueil de cas cliniques en pharmacologie clinique, les indications méthodologiques** et le cahier de **travail individuel** complété conformément aux critères établis.

Nota finală la examenul Farmacologia clinică se va constitui din:

Nota finală pe modul (50%) + deprinderi practice (20%) + rezultatul testului în SIMU (30%)

La note finale à l'examen de Pharmacologie clinique sera constituée de:

La note finale du module (50%)+Les compétences pratiques (20%)+Le résultat du test dans SIMU (30%)

Pour les étudiants de la 3e année et de la 5e année :

Absences motivées :

- Présentation du travail individuel et évaluation selon les critères établis ;
- Entretien oral sur le sujet.

Absences non motivées:

- Récupération du temps de travail en laboratoire ;
- Présentation du travail individuel et évaluation selon les critères établis ;
- Entretien oral sur le sujet.

Il est interdit aux étudiants:

- ✓ d'utiliser des téléphones mobiles, tablettes, ordinateurs portables ou tout autre dispositif pendant les cours et les travaux pratiques ;
- ✓ de prendre des photos ou des vidéos sans l'autorisation du professeur ;
- ✓ de soustraire des échantillons de médicaments pour démonstration ;
- ✓ de consommer des aliments ou des boissons dans les salles de cours.

REMARQUE: Le département se réserve le droit d'exclure l'étudiant des travaux pratiques, des laboratoires et des cours en cas de violation des règles de conduite.

Nous sommes ouverts à la communication et à l'amélioration continue dans le but de remplir la mission de l'Université, qui est la formation et le développement continu des professionnels qualifiés et compétitifs dans le domaine de la Médecine pour le système de santé, en tenant compte des résultats de la recherche scientifique avancée, des réalisations dans le domaine médical professionnel et des exigences du marché de l'emploi international et national.

Merci pour votre collaboration !

Responsable des études
de la chaire pharmacologie et pharmacologie clinique, assist.univ.

Catcov Carolina

